



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E55471

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2023

ÉDITÉ LE 04/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/05/1976

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 02/04/2015
80 000

Raison sociale : CUNAT BERNARD ET FILS SARL

7 CHEMIN DU CHARMOIS
88120 VAGNEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 429325400

Siret : 429 325 400 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 88 5321 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6160482204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6160482204

Téléphone : 03 29 24 74 82

Portable : 06 70 00 26 37

Fax :

Site Internet : www.cunatbernardetfils.fr

E-mail : cunatbernardetfils@orange.fr

Responsabilité légale :

CUNAT SÉBASTIEN CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/10/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/10/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/10/2022
o Fenêtres de toit	20/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/10/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/10/2022
o Isolation des combles perdus	20/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.